Rapport d'activités

L'IRET en mouvement

Table des matières

Rapport d'activités **1**

L'IRET en mouvement **1**

Table des matières 3

Introduction du Président 5

Partie 1 ..... **7**

L'IRET en mouvement **7**

Conseil d'administration : débats engagés, tournés vers le futur 9

Philippe Pirson, Doyen d'honneur du Travail Honoris Causa 10

Avec *Place des Jeunes*, l'IRET est dans les starting-blocks. 11

Nos partenaires parlent de reconnaissance professionnelle 14

L'organisation d'une procédure : dialogue, flexibilité et rigueur. 15

Les 60 ans du Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail 16

Partie 2 ..... **17**

Les secteurs en activités **17**

Les partenaires de l'IRET 21

Les réunions et groupes de travail en quelques chiffres 21

Les candidatures traitées en 2017 22

Les spécificités des secteurs clôturés en 2017 23

Les labels des secteurs de 2017 25

Les Doyens nommés en 2017 26

Les Doyens d'honneur du Travail émérites, promus en 2017 34

Les Promoteurs nommés en 2017 35

Des cérémonies de remise d'insignes solennelles et festives 40

Les brevets, étape finale au niveau local 40

Annexes **41**

Liste des membres du Conseil d'administration 43

Synthèse des groupes de travail des Jeunes Lauréats du Travail 44

Introduction

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous présentons ce rapport des activités 2017. En effet, un souhait exprimé depuis longtemps s'est réalisé : l'IRET a lancé *Place des Jeunes*.

Les jeunes, on ne le répétera jamais assez, sont l'avenir. Nous devons nous mobiliser pour qu'ils puissent prendre, avec raison, leur place car nous l'avons constaté, ils « en veulent » ! Nous voulons parler avec les jeunes des questions de jeunes et, nous joindre à tous ceux qui unissent déjà leurs forces pour leur apporter des réponses, les soutenir dans leurs difficultés mais aussi dans leurs engagements.

S.M. le Roi nous a fait l'honneur d'entrer en dialogue avec de jeunes Lauréats du Travail, une expérience que peu d'entre eux auront l'occasion de revivre. Ils en sont fiers et nous aussi car S.M. le Roi a été très intéressé par leur témoignage. Son entourage nous a confirmé qu'il a vraiment apprécié l'évènement dynamique et captivant qui a si bien mis en lumière les différents enjeux par rapport au thème des jeunes et l'emploi. Reconnaître les mérites de celles et ceux qui accomplissent un travail et qui le vivent comme une vocation : c'est une mission qui tient à cœur au Roi. Il suivra le nouvel élan de l'IRET avec beaucoup d'intérêt. Nous nous engageons à ne pas le décevoir et bien évidemment à ne pas décevoir les jeunes !

Les valeurs que l'on promeut sont des valeurs fondamentales, universelles et contemporaines. Les personnes promues en sont le témoignage vivant. Mais la perception de la mission de l'IRET et son image auprès des non-initiés oscillent toujours entre un héritage du passé et un outil à dépoussiérer. La transformation radicale de ces dernières années reste peu connue. Si *Place des Jeunes* a largement contribué à nous sortir de l'ombre et à être reconnu comme un partenaire dynamique, il reste encore du chemin à parcourir. Nous ne pouvons dès lors que nous réjouir de la main tendue de tous nos partenaires qui nous accompagnent dans cette direction.

Un autre événement marquant de l'année 2017 fut le 60ème anniversaire du Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail. Plus que jamais, les initiatives que les Doyens d'honneur prennent pour soutenir les activités de l'IRET sont précieuses. Le Collège a notamment voulu prendre sa part de responsabilité à l'égard des Jeunes. Il s'y est engagé et des actions se concrétisent déjà. Tout cela est de bon augure et nous annonce un très riche rapport l'an prochain.

Les nouveaux accents de nos activités ne doivent cependant pas occulter notre activité principale qui est l'organisation sectorielle de la sélection de Cadets, Lauréats et Doyens d'honneur du Travail. Trois cérémonies très chaleureuses se sont tenues cette année, truffées de riches témoignages. Les nouveaux Doyens d'honneur du Travail qui rejoignent le Collège font preuve d'un d'intérêt réel pour nos activités. Cerise sur le gâteau, le secteur de la Construction, un de nos plus anciens partenaires, rejoint avec fierté les secteurs qui ont proposé la candidature d'une femme au titre de Doyen d'honneur du Travail. L'égalité des chances : un chantier prioritaire auquel nous serons très attentifs.

L'IRET en mouvement, n'est pas qu'un slogan, mais la quintessence de ce qui anime l'IRET au jour le jour.

Philippe Pirson

Willy Imbrechts

Martine Voets

Partie 1

L'IRET en mouvement

Conseil d'administration : débats engagés, tournés vers le futur

Le Conseil d'administration s'est réuni à trois reprises, les 21 mars, 20 juin et 14 novembre. Outre les questions administratives, les thèmes suivants ont été discutés :

- La volonté et le projet de l'IRET de s'adresser aux jeunes pour les soutenir dans leurs choix et parcours professionnel.
- Une meilleure valorisation des activités de l'IRET vers le monde extérieur.
- L'adaptation constante des procédures aux besoins des partenaires.
- L'optimisation du partenariat avec le Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail.

Les moyens affectés à ces objectifs sont également suivis très attentivement par le Conseil d'administration qui constate que le soutien financier public est en diminution constante alors que l'IRET remplit sa mission de manière innovante.

Place des Jeunes

Le projet *Place des jeunes* a pu réellement prendre forme en 2017. Le Conseil d'administration a créé un comité d'accompagnement en son sein pour encadrer l'organisation de l'événement. Les administrateurs ont veillé à ce que le projet soit soutenu par les organisations partenaires et bénéficie de leur expertise tant dans sa conception que dans son organisation. Il a fait l'objet d'un dialogue permanent avec le Palais Royal. Un chapitre est consacré à *Place des Jeunes* dans ce rapport.

S'ouvrir sur le monde extérieur

Les valeurs que l'on promeut par la reconnaissance du travail sont des valeurs fondamentales, universelles et contemporaines. Les personnes promues en sont le témoignage vivant. Mais la perception de la mission de l'IRET et son image auprès des non-initiés oscillent toujours entre un héritage du passé et un outil à dépoussiérer. La transformation radicale de ces dernières années reste peu connue. S'ouvrir vers le monde extérieur reste donc une préoccupation permanente. Diverses pistes ont été identifiées. La conception du rapport annuel comme la visibilité sur les réseaux sociaux y participent mais d'autres pistes ont été abordées et restent à concrétiser, comme la cooptation d'experts au sein du Conseil d'administration par exemple.

Par ailleurs, la méthodologie choisie par le Conseil d'administration pour préparer et valoriser *Place des Jeunes* a largement contribué à cet objectif.

Evaluation constante des procédures

Changer le regard sur l'outil que constituent les distinctions honorifiques, mettre en avant sa place légitime dans les dispositifs de gestion des ressources humaines est le défi relevé. La flexibilité actuelle des procédures de sélection et l'évaluation avec les partenaires sectoriels font parfois émerger des problématiques qui, malgré l'adaptation des procédures, ne trouvent pas encore de réponses dans les règlements et procédures actuels. Le Conseil d'administration s'est déclaré ouvert à entamer une réflexion pour y apporter des réponses.

Optimiser le partenariat avec le Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail.

Le Conseil d'administration apporte un intérêt particulier à la synergie avec le Conseil d'administration du Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail qui constitue un partenaire privilégié. Cette synergie est décrite plus loin dans le rapport.

Philippe Pirson, Doyen d'honneur du Travail Honoris Causa

Le titre de Doyen d'honneur du Travail Honoris Causa est décerné de manière exceptionnelle à des personnes reconnues pour leurs qualités scientifiques, culturelles, sociales ou professionnelles. A la demande du Conseil d'administration, le Commissaire général du Gouvernement, Willy Imbrechts a présenté la candidature du Président, Philippe Pirson, au titre de Doyen d'honneur du Travail Honoris Causa pour son engagement en faveur de la reconnaissance des mérites professionnels tout au long de sa carrière et sa détermination à donner à l'IRET les moyens d'être une institution moderne et tournée vers le futur.

Extraits du discours de Madame Sophie du Bled, Commissaire Générale adjointe du Gouvernement, lors de la remise de la distinction honorifique le 6 octobre 2017 à Bruxelles.

Sophie du Bled

Philippe Pirson aurait pu porter le collier de Doyens d'honneur du Travail depuis de nombreuses années déjà. Il a un long parcours dans le secteur de l'automobile dans lequel il a débuté en 1971. En 1978, il unit ses forces à celle de son père en créant sa propre entreprise. Un jeune entrepreneur qui dès le lancement de son entreprise découvre le monde des fédérations professionnelles et poussé par ses collègues y fait ses premiers pas. Depuis il n'a eu de cesse d'être à leur service.

C'est aussi un partenaire de longue date de notre Institut. En tant qu'Administrateur délégué, de FEDERAUTO, aujourd'hui dénommé TRAXIO, il a joué un rôle très actif lors de l'organisation des plusieurs procédures de sélection de Doyens et Lauréats du Travail pour son secteur. En 2010, il a accepté de rejoindre le groupe d'experts constitué par l'IRET qui étaient chargé de l'accompagner dans la modernisation de ses procédures.

Mais pourquoi ne l'a-t-on pas nommé Doyen plus tôt me direz-vous ? Tout simplement parce que dans son secteur il a toujours eu à cœur de mettre en avant d'autres personnalités méritantes.

Lorsque Philippe Pirson a pris la tête de l'Institut royal des Elites du Travail et du Collège royal des Doyens d'honneur du Travail, l'IRET était en crise, l'institution était remise en question et cette insécurité pesait sur le travail de modernisation entrepris. Alors notre nouveau Président a relevé le défi avec tous les membres du conseil d'administration. Depuis vous savez qu'un vent nouveau souffle sur l'IRET, le navire vogue vers de nouveaux horizons.

(…) Les Conseils d'administration de l'Institut et du Collège ont la compétence de proposer des personnalités au titre de Doyen d'honneur du Travail Honoris Causa. Et l'idée a germé, d'abord au sein du Collège (…). Elle a été reprise par le Conseil d'administration de l'Institut qui a su contourner la modestie de notre président. Le projet s'est concrétisé. Sur proposition du Vice-premier Ministre Kris Peeters, sa majesté le Roi a promu Philippe Pirson le 20 septembre dernier au titre de Doyen d'honneur du Travail Honoris causa. Philippe PIRSON rejoint donc aujourd'hui officiellement ce groupe très restreint et portera avec fierté j'en suis certaine le collier de cette distinction. (…)

Cher Philippe, dans les discours que tu prononces au cours des cérémonies de remise d'insigne, tu as l'habitude de rappeler aux Doyens qu'ils reçoivent un titre mais aussi un mandat à remplir, aux Doyens d'honneur émérites tu dis que rien n'est terminé et que l'on compte toujours sur eux.

Alors moi je te dirai, le Doyen d'honneur du Travail honoris causa reçoit symboliquement un mandat qui ne se termine pas ! Et nous tous, qui avons souhaité cette nomination nous comptons sur toi pendant de nombreuses années encore.

Avec *Place des Jeunes*, l'IRET est dans les starting-blocks.

La préparation de Place des Jeunes, un évènement organisé en février 2018, a été un fil conducteur pour les activités de l'IRET.
En raison de l'importance de l'initiative pour la poursuite des activités, les principaux éléments de Place des Jeunes ont été abordés dans ce rapport d'activités.

L'IRET souhaite contribuer, même modestement, à relever les défis du marché de l'emploi. Une de ses préoccupations est d'encourager les jeunes dans leur parcours professionnel. L'IRET est convaincu qu'une dynamique nouvelle doit se mettre en place, permettant aux jeunes d'être entendus dans leurs aspirations et aux employeurs de trouver ou de poursuivre une stratégie qui transforme leurs potentialités en ressources. Cette dynamique soutiendra le développement économique, le développement du bien-être des personnes et contribuera ainsi à l'équilibre de notre société.

L'IRET lance donc l'initiative *Place des Jeunes* en présence de SM le Roi. L'objectif est double. D'une part, il s'agit de donner l'occasion à de jeunes Lauréats ou candidats au titre de Lauréats du Travail de témoigner, dans une table ronde restreinte de leur parcours professionnel et de leur motivation à recevoir ou avoir reçu ce titre officiel.

D'autre part, on croise leur regard, au cours d'une séance plénière, avec ceux d'autres jeunes, de milieux et profils différents. Ce sera le temps d'un dialogue construit de manière dynamique et interactive entre des jeunes en formation, en recherche d'emploi ou au début de leur carrière et l'expérience des jeunes Lauréats du Travail qui ont témoigné lors de la table ronde.

Place des Jeunes est un évènement pensé avec les jeunes et pour les jeunes. Une centaine de Cadets et Lauréats du Travail ont été contactés. Au final, ce sont 18 jeunes exerçant des métiers différents et venant des 4 coins du pays qui se sont engagés dans la préparation de l'évènement sous la conduite de Luc De Moor, Group Managing Director Educam. Ensemble nous avons d'abord exploré le sens de leur participation aux procédures de sélection de Lauréat du Travail et leur motivation à participer à la mise sur de pied de Place des Jeunes. Nous avons ensuite exploré avec eux comment est née leur passion pour leur métier, parcouru ensemble leur parcours de formation, identifié les valeurs qui leur tiennent à cœur. Nous avons enfin écouté leur témoignage sur les obstacles qu'ils rencontrent et entendu leurs idées sur ce qui devrait changer dans le monde de l'enseignement et de l'entreprise pour leur donner toute la place qu'ils méritent. Forts de ce travail, ils ont partagé leur vision avec S. M. le Roi autour de la table ronde qui s'est tenue avant la séance plénière. Le Roi, très attentif, a évoqué avec eux des questions de formation, de motivation et d'appréhension des défis qu'ils rencontrent dans leur jeune vie professionnelle.

L'analyse des jeunes lauréats a été élargie et amplifiée au cours de la séance plénière où d'autres jeunes lauréats ont témoigné de leur expérience. Aucun sujet n'était tabou, chacun s'est exprimé avec trop peu de temps sans doute mais avec force. Leur enthousiasme au terme de cet évènement est une source d'inspiration pour l'IRET qui compte bien poursuivre et approfondir cette action, avec les jeunes, dans les prochains mois.

Place des Jeunes sous la loupe.

La préparation de *Place des Jeunes* a reposé sur :

- Le *comité d'accompagnement* mis en place par le CA, composé de membres du CA dont les vice-présidents du Comité de direction et d'un représentant du Collège.
- C'est au sein de ce Comité que les grandes orientations ont été données.
- Les *Jeunes des trois organisations syndicales* réunis dans un groupe de travail.
- Les *Jeunes Lauréats du Travail* réunis en groupe de travail
- Les *Doyens d'honneur du Travail* réunis en groupe de travail
- La *FEB* dans le cadre de contacts bilatéraux
- L'animateur de l'évènement, Luc De Moor, Doyen d'honneur du Travail et CEO d'Educam en étroite collaboration avec la direction de l'IRET.

La Table ronde avec S.M. le Roi :

La Table ronde avait pour objectif de rapporter au Roi le travail de réflexion réalisé par les Jeunes Lauréats du Travail au cours des réunions préparatoires.

- 102 jeunes Cadets et Lauréats du Travail (maximum 35 ans) ont été invités à se joindre au projet. Un quart a témoigné de l'intérêt, et 18 jeunes ont participé activement.
- Une synthèse a été réalisée et soumise à leur approbation (voir annexe 2).
- 12 Lauréats, (Jurgen Cluytmans, Sipora Gofflot, Pieter D'Haene, Brandon Cornelis, Jelle Brusselmans, Steven Nachtergaele, Deborah Lala, Wim Van Loon, Christophe Farris, Quentin Lamarche, Matthieu Snoeck, Steven Vanonckelen) ont pu échanger avec le Roi qui leur a posé des questions plus personnelles.
- Chaque Lauréat était chargé d'aborder deux aspects thématiques dans l'échange.
- L'entretien a duré 50 minutes et a été suivi de deux photos collectives.

Les autres Lauréats actifs, Jacob Bossaer, Bart Claeys, Jan De Backer, Diederik Pincé, Muriel Smeets et Billy Simone, ont assisté en tant que témoin du déroulement de la Table ronde. Ils sont ensuite intervenus au cours de la séance plénière

Les membres du comité d'accompagnement ont proposé que seuls des jeunes soient présents pendant la Table ronde. Les organisations partenaires se sont donc fait représenter par un jeune de leur choix :

- ABVV-FGTB : Eylen Aydemir, Attachée au SPF Finance.
- ACV-CSC : Marissa Van Roy, employée chez Caterpillar
- CGSLB : Mohamed Hadi, Responsable Jeunes Wallonie.
- FEB : Laurent Costas, Communication Young Talent in Action
- UCM : n'a pas proposé de représentant
- UNIZO : Marie Van den Broeck, entrepreneure, MyAddOn

La séance plénière.

L'objectif : confronter la vision des Jeunes Lauréats du Travail ayant préparé la Table ronde avec celle d'autres jeunes.

La séance plénière était introduite par Alain Bernard, Doyen d'honneur du Travail et CEO DEME.

Son intervention intitulée '*Creating in better world for the future*' a notamment souligné l'importance de la vision et de la participation des jeunes aux réponses que nécessitent les défis auxquels doivent faire face les entreprises.

La séance s'est poursuivie par des témoignages de jeunes en direct. Les témoignages étaient complétés par de très courtes vidéos, messages et un enregistrement sonore de jeunes en formation en alternance, en recherche d'emploi ou issus d'un milieu de très grande pauvreté.

Le rayonnement de Place des Jeunes.

L'IRET a informé ses contacts, composés essentiellement des Lauréats et membres des Comités organisateurs des cinq dernières années, des Doyens d'honneur du Travail et émérites. Cette liste a été étoffée par les invités de la FEB et des organisations syndicales. Au total, 4784 personnes ont reçu au moins une fois l'invitation.

L'espace inscription en ligne a reçu 2072 visites pendant le mois précédent l'événement.

288 personnes se sont inscrites. Parmi les participants, 132 jeunes ont été identifiés soit 51 %. Ceci constitue un beau résultat, vu la courte période de mobilisation.

La presse : Le rapport de l'attaché de presse fait état de : 3 dépêches BELGA. La revue de presse mentionne 12 parutions et un détail d'une audience cumulée de 596.125 personnes (hors Belga) soit presque 600.000 personnes touchées.

Un reportage photos de l'évènement a été mis à disposition sur le site Internet qui a connu 2950 visites.

Deux publications sponsorisées ont eu lieu sur Facebook, elles ont atteint respectivement 4538 et 6420 personnes. Il est difficile d'évaluer la portée réelle de l'évènement sur les réseaux sociaux car de nombreux participants ont réalisés des publications personnelles via Facebook, Twitter, Instagram,

Le *bulletin d'information 2018/1* du Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail est consacré essentiellement à Place des Jeunes.

- L'éditorial en page 1.
- Un article de l'animateur Luc De Moor consacré à sa vision du rôle des Doyens.
- Des infos sur le travail du Groupe des Jeunes.
- Un article sur la méthodologie de préparation de Place des Jeunes.
- Le témoignage de Jacob Bossaert, Lauréat du Travail.
- Un article sur la collaboration avec les partenaires sociaux.
- Une page de photos.

Un reportage a été publié dans le bulletin professionnel de la Fédération des Boulangers à l'initiative d'Albert Denoncin, Doyen d'honneur présent et co-président de la Fédération.

D'autres publications ont été faites par les partenaires.

Nos partenaires parlent de reconnaissance professionnelle

Pierre Cuppens et Patrick Vandenberghe ACV-CSC BIE

Avec les autres membres du bureau de leur organisation, ils s'engagent avec conviction pour le bien-être des travailleurs dans les secteurs professionnels. C'est bien volontiers qu'ils ont pris le temps nécessaire pour répondre aux questions de la rédaction du Bulletin d'Information du Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail.

Extraits :

Pierre Cuppens

Pierre Cuppens :

« Nous continuons à trouver cela très important. Les distinctions sont moins sexy mais il y a toutefois encore un groupe important qui apprécie une distinction officielle. »…

« Pendant et après les cérémonies de remise des distinctions, j'ai eu l'occasion de constater que l'aspect familial est également très important et qu'il accroît le sentiment de cohésion. »

Patrick Vandenberghe :

Patrick Vandenberghe

« A un moment donné et à la demande de l'Institut des Elites du Travail, nous nous sommes réunis pour discuter d'une modernisation des procédures. J'ai trouvé cette initiative très bonne car la procédure et l'habillage de l'événement nécessitaient un changement indispensable.

« Nous comptons également sur nos Doyens d'Honneur car ce sont eux nos ambassadeurs dans les entreprises et dans les secteurs. Ils sont là pour nous nous aider à réaliser toutes ces choses et pour nous assister de leurs conseils avisés. »

Wim Dries, Président de la "Vereniging van de Vlaamse Steden en Gemeenten"

A l'occasion de sa nouvelle présidence, Wim Dries a répondu aux questions de Georges Tambuyser et Leo Dusoleil, Doyens d'honneur du Travail émérite. Extraits :

« La VVSG tient à souligner qu'une procédure plutôt rigoureuse et administrativement lourde est nécessaire afin d'organiser une telle promotion. Lorsque j'en parle avec mes collègues bourgmestres, je constate qu'ils trouvent fréquemment la procédure assez compliquée. Mais j'insiste sur l'importance d'une reconnaissance et d'une rétribution officielles du travail, et nous constatons également que ceci est très apprécié par les gens. »

« Je pense que beaucoup d'organisations apprécient et rétribuent encore le travail et l'engagement social. Je constate que nombre de villes et de communes maintiennent cette belle tradition et y accordent beaucoup d'importance. La question est la suivante : comment pouvons-nous mieux attirer l'attention sur et mettre en lumière cette reconnaissance nationale, que vous décernez et pour laquelle vous avez besoin d'une organisation ? Personnellement, je tiens à y contribuer et à participer à la réflexion quant à la meilleure façon de promouvoir cette philosophie. – La question que je vous pose est celle-ci : comment les administrations locales peuvent-elles en renforcer la notoriété ? L'Institut et le Collège discernent- ils des opportunités pour que les administrations locales et la VVSG y contribuent au mieux ? »

Wim Dries

« Je pense que beaucoup d'organisations attachent de l'importance à l'appréciation que méritent les gens pour leurs prestations. La question est de savoir comment nous pouvons motiver les gens à solliciter cette distinction. La VVSG peut réfléchir avec vous à la façon dont nous pouvons mieux mettre ces distinctions en lumière. Montrer clairement que l'Institut existe. Nous pouvons veiller ensemble à ce que cette distinction suscite à nouveau plus d'enthousiasme, et je trouve que les administrations locales sont bien placées pour y contribuer.

L'organisation d'une procédure : dialogue, flexibilité et rigueur.

L'IRET collabore avec les organisations d'employeurs, les associations professionnelles, les organisations représentatives des travailleurs et les autorités administratives.

Leurs délégués siègent au sein de Comités Organisateurs (CO). Ce sont eux qui organisent les procédures de sélection de candidats à l'obtention du titre de Lauréat du Travail dans leur secteur professionnel, sans distinction de niveau ou de statut, en partenariat avec l'IRET.

La sélection se fait sur base de Valeurs communes à tous les secteurs et de critères spécifiques propres au secteur, définis par le CO.

Chaque CO a la possibilité d'ajouter à la distinction officielle des labels soulignant un accent particulier et propre au secteur. Ceux-ci sont soit défini avec le choix de l'insigne, soit choisi par le candidat, en fonction de ses valeurs et de son parcours. (Voir *« Les labels des secteurs de 2017* »)

Le CO choisit aussi les Doyens d'honneur du Travail (voir « *Les Doyens d'honneur nommés en* 2017 »). Ce sont les ambassadeurs d'un secteur, de ses valeurs, mais aussi des valeurs communes à tous les Doyens d'honneur du Travail. Il s'agit de la plus haute reconnaissance officielle en matière de travail en Belgique.

La mission de l'IRET au sein de la procédure

- Réunir tous les partenaires au sein d'un comité organisateur
- Assister le Comité dans la définition des critères de sélections et des labels
- Réaliser les formulaires d'inscriptions et les diffuser, via ses canaux propres, et les mettre à disposition des partenaires pour qu'ils les diffusent à leur tour
- Récolter les candidatures et les introduire dans une base de données
- Organiser et faciliter au maximum le travail de sélection des candidats par le/les groupe(s) de travail
- Informer les candidats des résultats
- Rédiger et soumettre les Arrêtés Royaux
- Organiser, en accord avec le secteur, une cérémonie de remise d'insigne conviviale qui satisfait les attentes de chacun
- Gérer le suivi de cette cérémonie (photos, envoi des insignes aux absents, …)
- Faire les brevets et les transmettre aux administrations communales
- Assurer le suivi de ces brevets (accusés de réception, mise en valeurs par des photos, coupures de presse.

Les 60 ans du Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail

La célébration des 60 ans du Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail de Belgique a eu lieu les 13 et 14 octobre dernier à Bruxelles. Des Lauréats du Travail y ont participé.

Visite du Parlement européen.

L'anniversaire des soixante ans d'existence du Collège était au cœur de la rencontre annuelle. Quel meilleur moment pour jeter un regard sur le passé mais aussi vers l'avenir

Quel meilleur endroit que le Parlement européen pour fêter cela. Le député européen Ivo Belet et Rolf Falter, responsable du service d'accueil des visiteurs du Parlement européen, ont nourri la séance d'information de la matinée de leur expérience et de leurs anecdotes.

Après le déjeuner les participants ont poursuivi la visite avec le député européen Claude Rolin.

Maison de l'Histoire européenne

Klaus Welle

La visite au quartier Européen s'est clôturée dans la Maison de l'Histoire européenne ouverte récemment (6 mai 2017). Une institution culturelle expliquant l'histoire européenne et son intégration. Le Secrétaire général, Klaus Welle, a accueilli les participants et rappelé l'historique du projet qui montre l'histoire de l'Europe sous des angles différents. Il sert d'espace d'apprentissage pour l'exploration et l'engagement social. C'est un lieu où le passé, le présent et l'avenir de l'Europe se rencontrent

Séance académique au Palais des Académies

Comte Buysse

C'est dans le prestigieux Palais des Académies que s'est tenue la séance académique du 14 octobre. Le comte Paul Buysse, Doyen d'honneur du Travail émérite y a fait un brillant exposé sur le Brexit. Le Vice-Premier Ministre Kris Peeters lui a succédé à la tribune pour souligner les 60 ans d'engagement du Collège en faveur de la reconnaissance professionnelle. Il lui revenait de rendre hommage à diverses personnalités pour leur rôle très actifs.

La séance s'est clôturée par la remise du collier de Doyen d'honneur du Travail Honoris Causa au Président Philippe Pirson qui a appelé ses collègues à continuer leur engagement.

Livre jubilaire

Tous les Doyens d'honneur ont reçu le livre du Jubilé des 60 ans du Collège royal des Doyens d'honneur. La vie du Collège au fil des ans y est largement abordée. Ce livre complète les deux premières éditions.

Partie 2

Les secteurs en activités

Les partenaires de l'IRET

Pour réaliser sa mission, l'IRET peut compter sur la collaboration volontaire et indispensable de partenaires des secteurs avec lesquels il travaille, à savoir, les syndicats et, selon le cas, les fédérations d'employeurs, organisations professionnelles, l'autorité publique, ou les institutions sectorielles, ou encore des experts qui siègent au sein d'un Comité organisateur.

Dans tous les Comités, la CSC, la FGTB et la CGSLB ont été actifs et en particulier :

- BTB
- Centrale générale FGTB
- CGSP
- CNE
- CSC BIE
- CSC Transcom
- CSC Metea
- CSC Services Publics
- FGTB Métal
- LBC-NVK
- SETCa
- SLFP

Le Syndicat National du Personnel de Police et de Sécurité a rejoint ceux-ci dans le Comité organisateur du secteur Services de Police et de Sécurité civile.

Ils ont travaillé ensemble dans les Comités et avec les partenaires suivants :

Commerce automobile, Garages, Carrosserie, Pièces automobiles, Matériel agricole et horticole et de génie civil et Cycles, cyclomoteurs, motocyclettes

- Febelcar
- Febiac
- Federmoto
- Federprocycle
- Traxio

Présidé par M. **Freddy Van Hoe**, Président honoraire Traxio.

Services de Police et de Sécurité civile – Sureté de l'Etat

- Commission Permanente de la Police Locale
- Police fédérale
- SPF Intérieur – Direction générale Sécurité Civile
- Sûreté de l'Etat

Présidé par M. **Guy Verdoodt,** Commissaire de Police, Doyen d'honneur du Travail.

Construction

- Bouwunie et ses fédérations
- Confédération Construction et ses fédérations

Présidé par Mme **Colette Golinvaux**, Présidente Confédération Construction en 2016.

CPAS

- Brulocalis
- SPP Intégration Sociale
- Union des Villes et Communes de Wallonie
- Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten

Présidé par M. **Julien Van Geertsom**, Président – SPP Intégration sociale.

Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers, Entreprises de déménagement et garde-meubles, Commerce et transport de combustibles, Assistance en escale dans les aéroports

- Fonds social pour le Commerce de Combustibles
- FEBETRA
- Union Professionnelle du Transport & de la Logistique
- Transport en Logistiek Vlaanderen
- Chambre Belge des Déménageurs

Présidé par M. **Philippe Degraef**, Directeur FEBETRA.

Personnel provincial et communal

- Union des Villes et Communes de Wallonie
- Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten
- Brulocalis
- Association des Provinces Wallonnes
- Vereniging Vlaamse Provincies
- Province du Brabant wallon
- Province de Hainaut
- Province de Liège
- Provincie Limburg
- Province de Luxembourg
- Province de Namur
- Provincie Oost-Vlaanderen
- Provincie Vlaams-Brabant
- Provincie West-Vlaanderen

Présidé par M. **Jozef Gabriels,** Ancien Bourgmestre de la ville de Genk, Président honoraire de la VVSG, Doyen d'honneur du Travail.

Expertise automobile

- Institut des Experts en Automobiles
- Union Professionnelle des Experts en Automobiles de Belgique

Présidé par M. **Filip Timmermans,** Président IEA.

Fleuristerie

- Union Royale des Fleuristes Belges

Présidé par Mme. **Marijke Walbers,** Directrice URFB.

Les réunions sectorielles en quelques chiffres

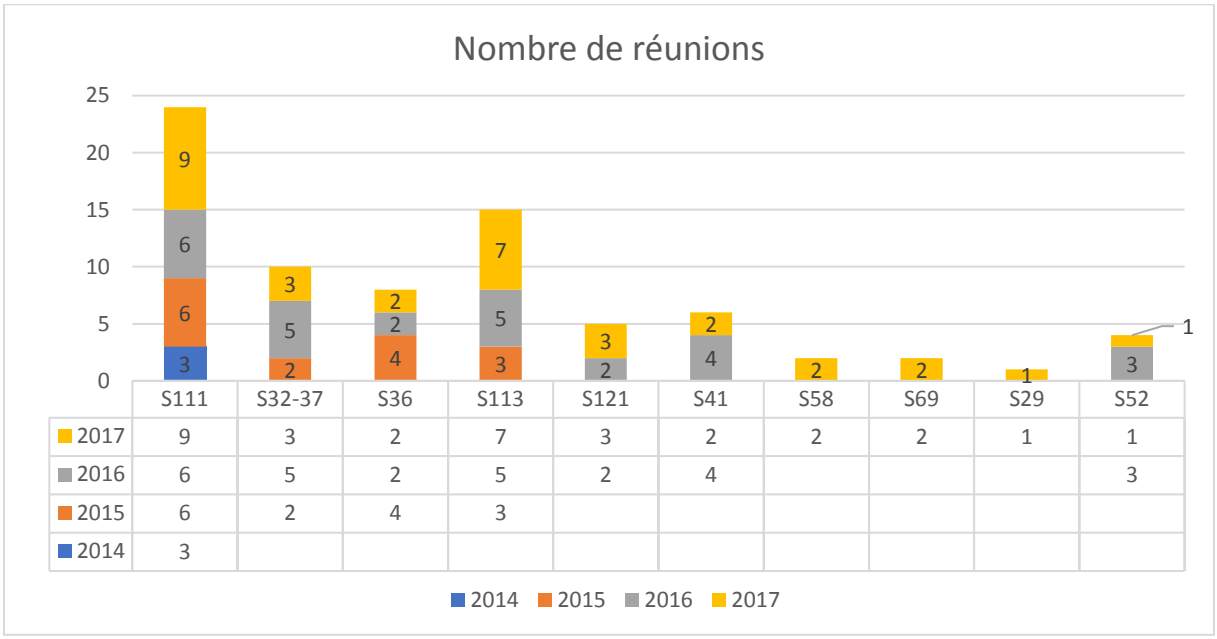

	S111	S32-37	S36	S113	S121	S41	S58	S69	S29	S52
2017	9	3	2	7	3	2	2	2	1	1
2016	6	5	2	5	2	4				3
2015	6	2	4	3						
2014	3									

S111	Services de Police et de sécurité civile
S32-37	Commerce automobile, Garages, Carrosserie, Pièces automobiles, Matériel agricole et horticole et de génie civil & Cycles, Cyclomoteurs, Motocyclettes
S36	Construction
S113	CPAS
S121	Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers - Entreprises de déménagement et garde-meubles - Commerce et transport de combustibles - Assistance en escale dans les aéroports
S41	Personnel provincial et communal
S58	Fleuristerie
S69	Horeca
S29	Industrie de la chimie
S52	Expertise automobile

Ce graphique nous montre que les secteurs ayant terminé leur procédure en 2017, ont commencé celle-ci en 2014 pour le secteur ***Services de Police et de sécurité civile***, en 2015 pour les autres. La durée moyenne entre la première réunion et la cérémonie de remise des insignes est d'environ 2 ans. Cela varie fortement d'un Comité à l'autre, mais aussi en fonction du nombre de candidats (plus il y a de candidats, plus la procédure est longue).

Ce graphique ne prend pas en compte le secteur ***Expertise automobile*** qui, en raison de problèmes internes, a arrêté la procédure. Ce Comité s'est réuni à trois reprises en 2016 (29/04 – 19/09 – 23/11) et une fois en 2017, le 23 janvier.

Les candidatures traitées en 2017

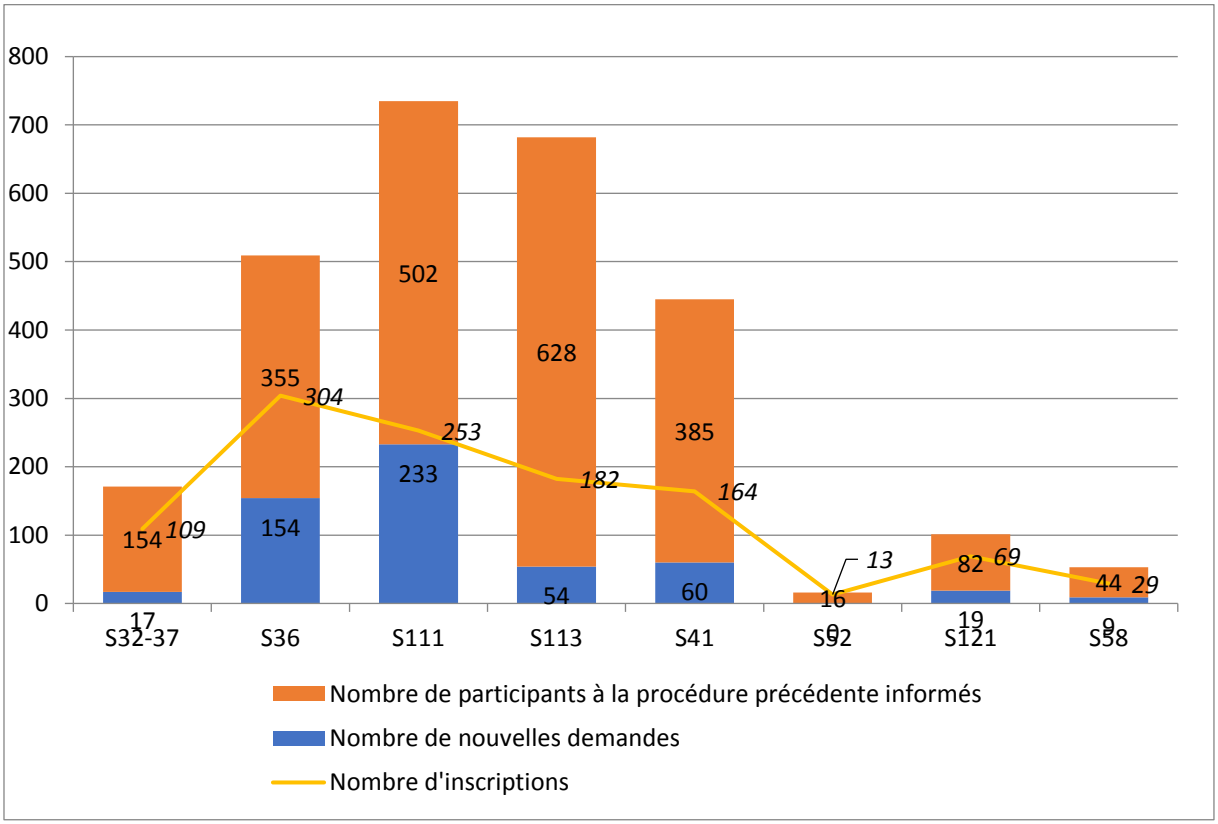

S32-37	Commerce automobile, Garages, Carrosserie, Pièces automobiles, Matériel agricole et horticole et de génie civil & Cycles, Cyclomoteurs, Motocyclettes
S36	Construction
S111	Services de Police et de sécurité civile
S113	CPAS
S41	Personnel provincial et communal
S52	Expertise automobile
S121	Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers - Entreprises de déménagement et garde-meubles - Commerce et transport de combustibles - Assistance en escale dans les aéroports
S58	Fleuristerie

2185 personnes étaient potentiellement candidates (nouvelles inscriptions + anciens Lauréats argent, bronze et cadet). Toutes ces personnes ont été informées de la procédure. 848 d'entre elles ont posé leur candidature, ce qui fait 39%.

Une spécificité a été mise en place pour le secteur ***Fleuristerie.*** Les inscriptions ont été ouvertes aux personnes ayant déjà obtenu l'insigne d'or. Ces personnes obtiendront uniquement un label, à savoir *Management durable.*

Les autres secteurs ont un taux de réinscription allant de 27% (***CPAS***) à 68% (***Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers, Entreprises de déménagement et garde-meubles, Commerce et transport de combustibles et Assistance en escale dans les aéroports***)

Les spécificités des secteurs clôturés[1] en 2017

Proportion de femmes et d'hommes

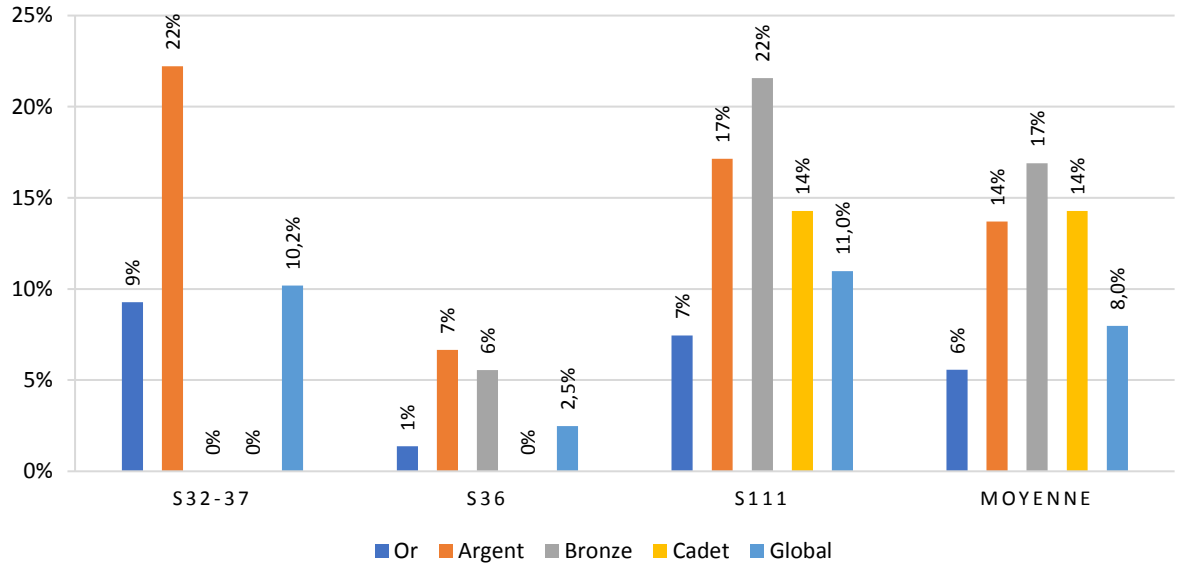

S32-37	Commerce automobile, Garages, Carrosserie, Pièces automobiles, Matériel agricole et horticole et de génie civil & Cycles, Cyclomoteurs, Motocyclettes
S36	Construction
S111	Services de Police et de sécurité civile

Le taux moyen de participation des femmes est de 8%.

Pour le secteur ***Commerce automobile, Garages, Carrosserie, Pièces automobiles, Matériel agricole et horticole et de génie civil & Cycles, Cyclomoteurs, Motocyclettes*** :

Or		Argent		Bronze	
8	Femmes	2	Femmes	0	Femme
88	Hommes	7	Hommes	2	Hommes

Pour le secteur ***Construction :***

Or		Argent		Bronze	
3	Femmes	3	Femmes	1	Femme
216	Hommes	42	Hommes	17	Hommes

Pour le secteur ***Services de Police et de sécurité civile*** :

Or		Argent		Bronze		Cadet	
22	Femmes	12	Femmes	11	Femmes	3	Femmes
273	Hommes	58	Hommes	40	Hommes	18	Hommes

[1] *Un secteur est clos à la date de la cérémonie de remise des insignes*

Statut social des promus

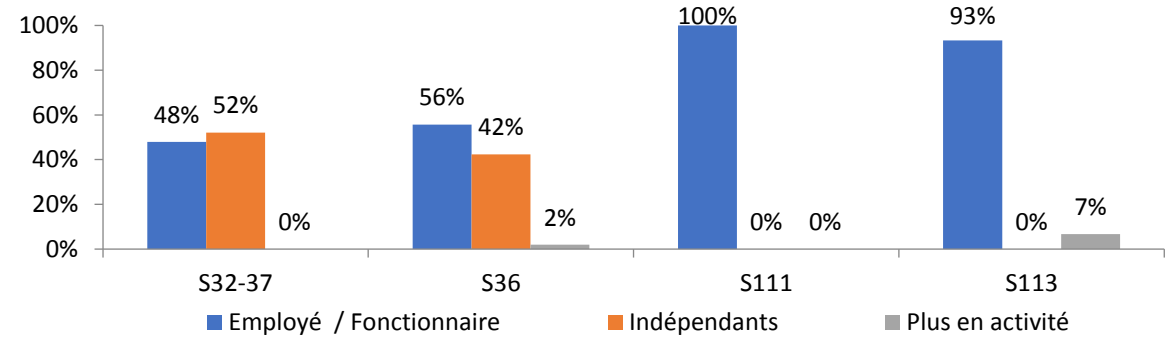

S32-37	Commerce automobile, Garages, Carrosserie, Pièces automobiles, Matériel agricole et horticole et de génie civil & Cycles, Cyclomoteurs, Motocyclettes
S36	Construction
S111	Services de Police et de sécurité civile

En excluant le secteur ***Services de Police et de sécurité civile***, pour lequel il n'est pas possible d'être travailleur indépendant, on peut constater que les employés et les travailleurs indépendants sont pratiquement à égalité.

Pour le secteur ***Commerce automobile, Garages, Carrosserie, Pièces automobiles, Matériel agricole et horticole et de génie civil & Cycles, Cyclomoteurs, Motocyclettes***, il y a 57 employés et 62 travailleurs indépendants parmi les Lauréats.

Pour le secteur ***Construction***, il y a 172 employés, 131 travailleurs indépendants et 6 pensionnés parmi les Lauréats.

Âge des promus

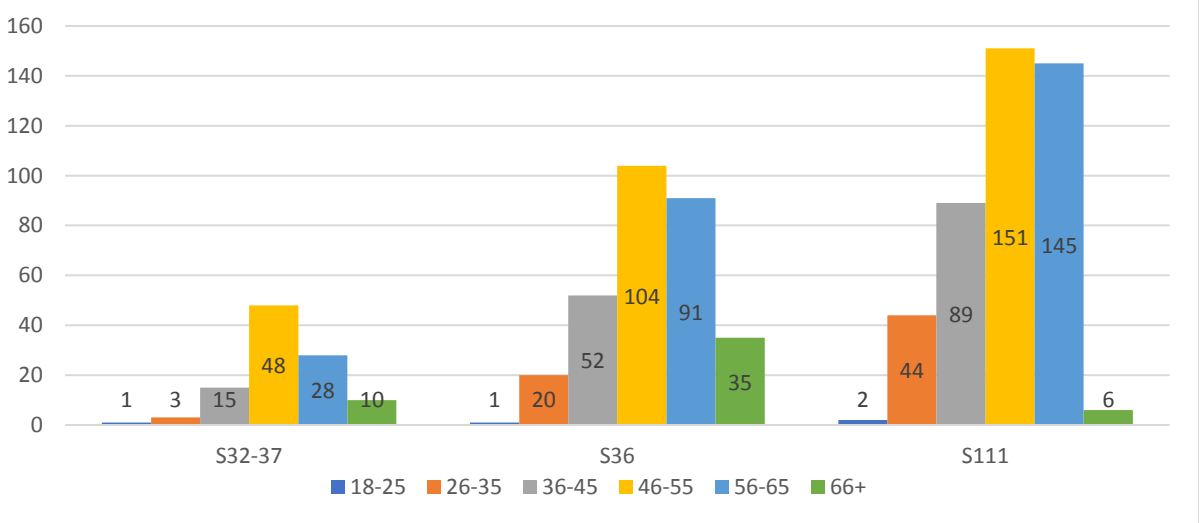

S32-37	Commerce automobile, Garages, Carrosserie, Pièces automobiles, Matériel agricole et horticole et de génie civil & Cycles, Cyclomoteurs, Motocyclettes
S36	Construction
S111	Services de Police et de sécurité civile

On peut constater que la majorité des candidats est âgée de 46 à 55 ans. Les moins de 25 ans sont les moins représentés (4 pour les 3 secteurs concernés). Les plus de 65 ans sont essentiellement représentés dans le secteur de la ***Construction***.

Les labels des secteurs de 2017

Commerce automobile, Garages, Carrosserie, Pièces automobiles, Matériel agricole et horticole et de génie civil & Cycles, Cyclomoteurs, Motocyclettes

- Avenir du secteur
- Spécialiste du secteur
- Expert du secteur

Construction

- Professionnel
- Spécialiste
- Expert

Services de Police et de sécurité civile

- Avenir du métier

Le secteur Services de Police et de sécurité civile a décidé d'octroyer un label uniquement aux Cadets du Travail.

CPAS

- Accueil – Ecoute – Respect
- Garant de la qualité globale
- Force motrice
- Acquisition et partage des compétences
- Engagement social – Promotion du secteur

Expertise automobile

- Future
- Tutor
- Mentor

Fleuristerie

- Avenir du métier
- Professionnel du métier
- Maître du métier
- Maître du métier – management durable

Le secteur Fleuristerie a choisi de promouvoir les Lauréats ayant déjà obtenu l'insigne d'or lors d'une promotion précédente en leur offrant la possibilité d'obtenir le label Management Durable.

Personnel provincial et communal

- Accueil - Ecoute – Respect
- Qualité des services et bien-être au travail
- Force d'entrainement et de changement
- Acquisition et partage des compétences
- Engagement social et promotion des valeurs du service public

Transport de marchandises et logistique pour compte de tiers - Entreprises de déménagement et garde-meubles - Commerce et transport de combustibles - Assistance en escale dans les aéroports

- Professionnel dans le métier
- Spécialiste du métier
- Expert dans le métier

Les Doyens d'honneur nommés en 2017

Commerce automobile, Garages, Carrosserie, Pièces automobiles, Matériel agricole et horticole et de génie civil & Cycles, Cyclomoteurs, Motocyclettes

Luc Bontemps

Diplômé de la Solvay Business School, Luc Bontemps a consacré l'essentiel de sa carrière au Secteur automobile. Il a fait ses classes auprès des équipementiers Pirelli et Recticel avant de devenir administrateur délégué de Febiac en 2003, fonction qu'il occupe encore à ce jour. Febiac représente les importateurs de voitures, motos et véhicules utilitaires en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. Luc Bontemps est également Fellow Solvay à la Vrije Universiteit Brussel (VUB) et administrateur d'Autoworld.

Luc De Moor

Durant l'ensemble de sa carrière professionnelle, Luc De Moor a amené les personnes à se mettre en mouvement afin de sortir le meilleur d'eux-mêmes. Recueillir un maximum de connaissances et les partager avec le plus de personnes possible est toujours son leitmotiv, comme se compléter et se renforcer mutuellement. Après avoir passé plus de 10 ans au service des jeunes qui grâce à un enseignement pouvaient entamer une carrière professionnelle porteuse d'avenir, il est revenu auprès d'Educam. Depuis plus de 25 ans, Luc De Moor croit au développement orienté résultats des travailleurs du secteur, afin d'améliorer qualitativement la branche automobile. Sous sa direction, l'entreprise sociale, EDUCAM, contribue à la préparation des jeunes et des adultes au marché du travail et à la société de demain.

Martine Putzeys

Après ses études, elle fut employée dans la carrosserie, où, en 1996, elle prit la succession de son père comme cheffe d'entreprise. Elle fut longtemps présidente de Acoat Selected Limburg et membre du Comité consultatif de ABS. En 2002, elle devient présidente de Febelcar Limbourg, membre du conseil d'administration de Febelcar et pendant un an, administratrice de Federauto Limbourg. Pendant ses études, elle a conçu le logo de Febelcar. Elle a participé à de nombreux projets, entre autres : Le Comité Provincial du Limbourg de Promotion du Travail, une brochure d'information contenant des checklists sur « la sécurité, la santé et l'environnement dans les garages et carrosseries », une vignette de stationnement pour les véhicule de remplacement pour les résidents de la ville d'Hasselt, la responsabilité, à trois reprises, de l'organisation de la journée nationale de Febelcar. Le fait que les jeunes soient l'avenir est une évidence pour la Carrosserie Putzeys, où deux jeunes viennent en stage chaque année.

Construction

Geert Baert

Il est né le 3 juin 1961 et travaille auprès de la firme Tony Baert nv à Hamme depuis le 1er juillet 1979. Il a gravi les échelons pour devenir administrateur délégué. Depuis plus de 25 ans, Geert Baert s'efforce de défendre les intérêts des peintres au sein de 'Bouwunie'. Durant 15 ans, Geert Baert a été le président et le moteur de 'Bouwunie schilders en decorateurs' [Union de la construction pour les peintres et décorateurs]. En 2015, il a passé le flambeau en tant que président. Durant sa présidence, il a toujours eu une attention particulière pour l'enseignement ainsi que pour la formation, et l'évènement biennal 'Schilder op School' (SOS) [Peindre à l'école] a été lancé. Il s'agit d'un projet destiné à inciter les jeunes à opter pour une formation de peintre. Il est toujours actif au sein du comité technique des peintres du CSTC, du groupe de travail peintres de Constructiv et de la commission peintres du VDAB. Il est également examinateur dans les écoles de peinture. Il est toujours passionné par l'enseignement et la formation.

Jan Coussement

(1963) travaille en tant que peintre indépendant depuis le 1er juillet 1983. Jan Coussement s'engage, depuis plus de 25 ans, pour l'organisation professionnelle 'Bouwunie'. Durant 14 ans, il a été le président de la 'Bouwunie schilders en decorateurs West-Vlaanderen'. Entretemps, il est devenu président de la 'Bouwunie West-Vlaanderen'. Il est également actif au sein des administrations nationales de 'Bouwunie'. En outre, il est membre du comité directeur d'Unizo et de Syntra West ainsi que de la commission consultative du VDAB et de Constructiv. Durant plusieurs années, il a été le président et un des moteurs de la 'Triënnale', une foire des peintres à Roulers. Il siège depuis longtemps dans la commission du Jury Central pour les travaux de finition.

Robert de Mûelenaere

(1956) est devenu Administrateur délégué de la Confédération Construction en 1997. Sous sa direction, l'organisation professionnelle n'a de cesse de poursuivre le développement de ses services. C'est ainsi que la Confédération Construction organise nombre d'évènements visant à promouvoir l'image du secteur. Elle n'en oublie pas pour autant ses missions principales, comme la défense des intérêts. Robert estime qu'il est de son devoir de tenir compte des spécificités de toutes les associations (professionnelles) qui font partie de la Confédération Construction. Il prête en outre une attention accrue aux problèmes généraux de société. En témoigne son implication dans la création de l'Aedificas Foundation. Cette institution d'utilité publique collecte des fonds pour venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin. Une noble action ! Par ailleurs, il est particulièrement intéressé par la promotion du savoir-faire des peintres et des PME de la construction en général.

Joseph Devilers jr

(1965) est Président des Entrepreneurs de Vitrage de la Confédération Construction depuis 2015, Président de la Confédération Construction locale Hainaut à Charleroi et membre de la commission technique vitrerie du CSTC. Durant toute sa carrière, il a toujours accordé une importance particulière à la formation du jeune vitrier. Chaque année, il siège en tant que membre du jury à l'examen final des futurs entrepreneurs et vitriers. Il est le moteur du centre de formation CEFOVERRE à Charleroi. Il a racheté la société Aluglaver de son père, investit dans la modernisation et entretient, comme son père, les contacts avec le personnel. Il perpétue ainsi la tradition de la défense du métier de vitrier, à l'instar de son père.

Colette Golinvaux

(1959) dirige depuis 1980 l'entreprise familiale Golinvaux sprl. Cette entreprise, qui a fêté son centenaire en 2015, cultive la passion de la tradition. Golinvaux sprl est spécialisée dans la restauration de charpentes, toitures et clochers. Si l'entreprise fait usage d'un matériau très ancien comme l'ardoise naturelle, elle ne manque pas non plus de faire appel aux techniques les plus modernes. Collette est particulièrement active au sein de la Confédération Construction. Succédant à très exactement vingt entrepreneurs masculins, elle a été la première Présidente de l'organisation professionnelle. Elle vient de terminer son mandat de trois ans, au cours duquel, jour après jour, elle a œuvré pour défendre les intérêts des entrepreneurs affiliés à la Confédération. Le tout dans un contexte économique particulièrement difficile.

Herman Havermans

(1958) a travaillé, entre 1975 et 1992, comme menuisier dans une entreprise à Oud-Turnhout. Ensuite, grâce à sa polyvalence, il a commencé à travailler comme responsable de l'entretien dans une grande école. Toutefois, quelques années plus tard, il est retourné à son métier de menuisier. Dans l'entreprise Van Hoof Borgmans, il a travaillé comme menuisier et chef d'équipe. C'est dans cette entreprise que Herman a récemment terminé sa carrière professionnelle. Aujourd'hui, il profite de son RCC. En tant que militant à la centrale du bois et du bâtiment, il a toujours défendu les intérêts de ses collègues dans les petites et moyennes entreprises. La plupart de son temps libre était consacré à ses activités syndicales. Il assumait des mandats dans plusieurs instances. Après avoir terminé sa carrière professionnelle active, il a décidé de s'engager une dernière fois comme vice-président de la nouvelle fédération inter-professionnelle CSC de la province d'Anvers.

Jan Jacobs

(1964) s'est engagé pendant toute sa carrière dans la formation de vitriers. Natif de Turnhout, il a appris le métier dès son plus jeune âge dans l'entreprise de son père. Plus tard, il s'est installé en Wallonie. Il est un ambassadeur parfaitement bilingue du métier. C'est un collègue apprécié et il est engagé régulièrement par ses collègues vitriers pour effectuer des travaux de vitrage spéciaux. Il enseigne régulièrement dans les centres de l'IFAPME, CEFOVERRE et SYNTRA et chez des fournisseurs. Il est responsable de la formation pour la fédération des entrepreneurs de vitrage de la Confédération Construction, dont il est également administrateur. Il s'engage aussi pleinement pour la promotion du métier. Au sein du CSTC, il est vice-président du CT Vitrage et, il a assuré l'intérim de la présidence, pendant plusieurs années.

Stéphan Jamar

(1962) est Président de la Confédération Construction – UNEP, l'Union Nationale professionnelle des plafonneurs, chapistes et jointoyeurs depuis 2016. De 2001 à 2016 il a été Président wallon des plafonneurs et depuis 1995 à ce jour il est également Président des plafonneurs à Verviers. Tout au long de sa carrière, il n'a cessé de s'engager pour le métier de plafonneur, notamment en faisant partie de différents jurys dans le cadre de l'apprentissage du métier : Jury IFAPME – Chef d'entreprise de 1994 à 2015, jury IFAPME - Certificat d'apprentissage de 1994 à 2015, ainsi que Jury au consortium de Validation des compétences de 2009 à 2014. Actuellement, il s'engage tout particulièrement au niveau du Cahier des Charges Type Bâtiment 2022, pour la partie plafonnage.

Christophe Maes

(1961) a démarré sa carrière en 1984 dans l'entreprise familiale, la SA Maes (l'actuel Groep Maes) et dirige depuis 2012 la NV Messiaen, une entreprise lancée dans le giron du Groep Maes. En tant qu'entreprise générale spécialisée, la NV Messiaen est surtout active dans l'entretien technique des bâtiments de construction. En 2015, il devient Président de la Fédération des Entrepreneurs Généraux de la Construction, qui regroupe près de 5.000 entreprises générales de construction, réparties sur tout le pays. Il se targue d'être un trait d'union entre les grands et petits entrepreneurs et l'organisation professionnelle. Il est également Past- Président de la «Vlaamse Confederatie Bouw» et fut le plus jeune président d'une Confédération locale de la Construction, à savoir la Confédération Construction de Flandre Orientale. Il est aussi à l'origine de la fusion des Confédérations Construction de Flandre Orientale et de Waasland, en une Confédération Construction provinciale de Flandre Orientale.

Benoît Marcin

(1957) rejoint en 2016 le team de la SA Franki, faisant partie du «Groep Willemen» et qui est active dans le secteur de la construction et la rénovation de bâtiments, ainsi que dans les travaux de génie civil. Auparavant, il a travaillé durant 22 ans dans la SA Duchêne. Tout au long de sa carrière, Benoît a fait preuve d'une approche progressiste de la profession d'entrepreneur général dont il défend d'ailleurs les intérêts durant son mandat de Président de la Fédération des Entrepreneurs Généraux de la Construction de 2012 à 2015. Il s'implique aussi beaucoup dans la vie locale de l'organisation professionnelle où il assume le mandat de Président de l'Association locale des Entrepreneurs Généraux de la Province de Liège. Il exerce également de nombreux autres mandats au sein des instances para professionnelles du secteur de la construction, qui prouvent son engagement dans différents domaines.

André Mertens

(1956) promeut le métier auprès des jeunes. Au cours de sa présidence des Peintres Belges, cinq bandes dessinées - illustrant le métier de peintre – ont été éditées sous son impulsion. Dans le cadre d'un projet européen, il s'engage pour parvenir à un standard universel de la formation de peintre. Il a fait en sorte que les peintres belges en formation puissent participer à divers programmes d'échanges en Europe. Depuis 1988, il est membre du conseil d'administration de la Confédération Construction Anvers. Durant 6 ans, il a été président de la Confédération Construction Peintres Flamands et pendant 5 ans, président des Peintres Belges. André est actuellement vice-président de la fédération européenne des entrepreneurs de peinture UNIEP. En outre, il siège également comme membre du jury dans trois écoles à Anvers.

Patrick Mevissen

(1963) a commencé sa carrière en 1979 à l'âge de 16 ans dans l'entreprise "Vandebos Algemene Bouwonderneming NV". Cette entreprise de construction familiale, créée il y a presque 90 ans et dirigée par Madame Elza Vandebos et ses frères, fut son unique employeur. Par son engagement, il propage les valeurs de son entreprise. Grâce à certaines opportunités et à ses expériences, Partrick est devenu contremaître. Il a également installé la concertation sociale dans son entreprise en optant pour le dialogue au lieu du conflit. Son engagement comme travailleur et délégué n'est pas passé inaperçu auprès de la CSC: il y était président du groupe professionnel construction et de la CSC BIE Limbourg. Aujourd'hui, il est tou-jours actif. Malgré la maladie de son épouse dont il prend soin, il reste un appui important pour son entreprise et la CSC BIE!

Karl Neyrinck

(1970) démarre sa carrière en 1994, chez Electro Entreprise NV. Il y est chargé du suivi de projets et du calcul. Electro Entreprise NV est une entreprise familiale active dans les installations électrotechniques dans les bâtiments ; elle se concentre tout particulièrement sur le secteur des soins et sur les projets de bureaux complexes, comme la rénovation du Berlaymont. Karl, la troisième génération à la tête de la société, a pris la succession de son père, Laurent Neyrinck, en 2005. Depuis lors, il bâtit l'avenir en diversifiant les activités : sanitaire, HVAC, intégration de la gestion des bâtiments et des télécommunications/ICT, sous la dénomination de EEG Group.

A la Confédération Construction, Karl est vice-président de la VCB, et membre du Comité directeur, du CA ainsi que du Conseil national de la Confédération Construction.

Il est le président national de Fedelec, la fédération professionnelle des entreprises électrotechniques en Belgique. Il travaille au développement de son fonctionnement et à la fusion de celle-ci avec ICS, afin de d'intégrer toutes les professions techniques dans une organisation.

André Pillaert

(1948) travaille en tant qu'installateur indépendant de techniques depuis le 1er juillet 1969. Depuis 20 ans, André Pillaert est le moteur et le président de la 'Bouwunie Installateurs West-Vlaanderen'. Il est également actif au sein de l'administration nationale de 'Bouwunie Technieken' et de la 'Bouwunie nationaal'. André Pillaert est particulièrement intéressé par la formation des futurs installateurs. Il est le mentor d'un projet avec le VDAB et SYNTRA West, consistant à enseigner aux apprentis du gros-œuvre les principes de base des techniques d'installation. Ainsi, il souhaite créer des liens entre les différentes disciplines au sein du secteur de la construction. Il est également membre du conseil d'administration de SYNTRA West et membre actif d'Unizo Brugge.

Fabio Scorcioni

(1956) est né à Aiseau dans une famille d'immigrés italiens arrivée en Belgique début des années 50 pour travailler dans les mines ; il est entré dans le monde du travail à l'âge de 17 ans après un parcours scolaire dans l'enseignement professionnel électromécanique. Passionné de cyclisme (il n'a jamais hésité à enfourcher son vélo pour monter les cols du Tour de France) et d'haltérophilie (champion francophone en 1985), ce jeune homme au physique athlétique est entré dans le secteur de la construction en 1975 après une expérience dans le secteur horticole et 6 mois de CDD à Caterpillar. De petites entreprises en petites entreprises, il est arrivé dans son entreprise actuelle Bemat (Groupe Moury) en 1986 où il exerce encore son métier de maçon Q2. A partir de 1992, Fabio a assumé son mandat de délégué syndical FGTB chez Bemat. Il devient Président de la Commission Professionnelle Régionale de la Construction à Charleroi (rassemble tous les délégués FGTB de la Construction) en 2005 tout en assumant un rôle de délégué syndical itinérant dans la région de Charleroi.

Willy Simoens

(1956) habite à Wilsele et est actif au sein de la fédération des menuisiers depuis les années 1990. En 2016 il a été élu comme président de la Confédération Construction Menuisiers flamands. Vu sa passion pour l'enseignement, il débute sa carrière comme professeur. Actuellement il siège actuellement encore au jury de quelques écoles où il veut motiver les jeunes à exercer le métier de menuisier avec fierté. Willy Simoens est président du Comité Technique Menuiserie intérieure et actif dans différents groupes de travail du CSTC. Il est président honoraire de la Confédération Construction Menuisiers flamands de Louvain et, en tant qu'administrateur de la Confédération Construction Menuisiers flamands, il est aussi le co-instigateur du concours « Vlaamse Houtproef ». Depuis 2016, Willy Simoens est également président de la commission construction du Conseil Supérieur des Indépendants et des PME.

Benoît Tasiaux

(1960) débute chez CGC en 1980. Son entreprise et lui-même se consacrent principalement à l'installation de chauffage et de sanitaires. Tout en développant son entreprise, Benoît s'investit de plus en plus dans la Confédération Construction. En 2005, il ira jusqu'à devenir Président local de la fédération professionnelle ICS Namur, qui fait partie de la Confédération. Benoît en est toujours Président aujourd'hui, 12 ans plus tard. Il s'efforce, dans le cadre de sa mission, de mettre l'accent sur la formation, et travaille d'ailleurs actuellement à un nouveau projet. Il désire, en collaboration avec le Président national d'ICS et le Président local d'ICS Luxembourg, mettre sur pied un concours scolaire Chauffage-Sanitaire. Il espère ainsi sensibiliser les élèves des écoles secondaires wallonnes aux attraits du secteur, qui aura en effet toujours besoin de bons hommes de métier.

Johan Vallé

(1963) est actif, comme indépendant, au sein du secteur de l'étanchéité depuis 2000. Depuis plus de 15 ans il est affilié auprès de la fédération professionnelle des toitures plates ABEE (Association Belge des Entrepreneurs d'Etanchéité). Il est administrateur de l'ABEE depuis 2011. Durant toute sa carrière, Johan Vallé s'est engagé pour que la toiture, aussi bien plate qu'inclinée, soit mise à l'honneur. Depuis 33 ans il est actif dans la toiture, dont 16 ans dans la société de Mathieu Vallé et 17 ans en tant qu'indépendant. Son engagement pour le métier se traduit aussi par l'organisation de la « Journée de la Toiture » au Limbourg et par sa participation à différentes sessions d'information et formations concernant la toiture.

Eric Vandewiele

(1949) dirige depuis 1990 l'entreprise familiale située en Flandre Occidentale, la NV Eribo, qui aujourd'hui est devenue une solide PME, construisant des maisons, appartements, bureaux, … et qui garantit l'artisanat du bâtiment traditionnel, ce qui n'empêche pas l'entreprise d'évoluer constamment avec les dernières techniques de construction. Tout en développant son entreprise, Eric consacre également beaucoup de temps et d'attention à la défense des intérêts professionnels des entrepreneurs du secteur de la construction et ce tant au niveau national et régional que local. Il fait partie du Comité Directeur de la Fédération des Entrepreneurs Généraux de la Construction et est Vice- Président de la «Vlaamse Confederatie Bouw», et assume aussi, depuis 2014, la Présidence de la Confédération Construction de la province de Flandre Occidentale.

Didier Wattel

(1961) a fait ses premiers pas au faîte de nos toits dès le plus jeune âge dans le sillage de l'entreprise familiale. En 2000, il intègre le Conseil d'administration de LBIS. Depuis, il ne cessera d'endosser le rôle de référent pour sa pratique professionnelle, comme lorsqu'il fut désigné Président flamand de la section toitures en 2004, ou encore lorsqu'il fut élu Président National de la CCT en 2007. Sa passion pour la technique le pousse à intégrer le Comité Technique Toitures, où sa polyvalence l'amène à être nommé président du jury Central Toitures. Il transmet également celle-ci par l'organisation de nombreuses initiatives visant à préparer des jeunes talents au championnat du monde des couvreurs. C'est ainsi qu'en 2010, il créa la formation Spécialiste toitures inclinées.

Johan Willemen

(1950) rejoint en 1972 la S.A. Algemene Onderneminen van Poppel, fondée en 1956 par son père Paul Willemen et le beau-frère de celui-ci, Alfons Van Poppel. C'est en 1999, avec l'arrivée de la troisième génération, qu'il est décidé de scinder l'entreprise en deux, et que la NV Van Poppel et Willemen General Contractor suivront désormais chacune leur propre voie, avec succès. En 2013, le Willemen Groep a été désigné entreprise de l'année.

Johan a été Président de la Confédération Construction de 2011 à 2014. Il a, au cours de ces années, soutenu une réforme qui devra permettre à l'organisation professionnelle de parvenir à une meilleure collaboration. Il a également été Président de nombreuses autres organisations du secteur de la construction. Il a successivement été à la tête de la Caisse Congés du Bâtiment, de la Fédération européenne FIEC ainsi que du centre de connaissances CSTC.

Services de Police et de sécurité civile

Michel De Mulder

Fut, après sa formation, affecté à la Légion Mobile de Bruxelles. Il y faisait surtout de la protection, y compris d'ambassades, du maintien de l'ordre public, de l'anti-terrorisme, et de l'anti-banditisme. Il fut ensuite affecté à la gendarmerie territoriale et par la suite, aux services spéciaux, l'ancienne Brigade de surveillance et de recherche (BSR). Suite à l'affaire Dutroux, il lui a été demandé de rejoindre l'"Antenne Neufchâteau" en 1996. Pour la dernière partie de sa carrière, il était actif à la section Financière de la Police judiciaire fédérale. A côté de cela, il était membre de la DVI Team. Motivé par la justice sociale, la collégialité et le respect des lois, il a rapidement atterri au SFBR, qui est devenu SLFP. Au sein de l'organisation syndicale, il a eu pour fonction : membre du conseil d'administration, vice-président, président, membre des Comités de base, défenseur disciplinaire et membre de la Commission Paritaire auprès de l'Inspection Générale. Dès son plus jeune âge, on lui a demandé de venir en aide à l'association IPA, une ONG internationale qui apporte son assistance à ses membres et tente d'éveiller les personnes du premier pilier de la société, au niveau social, culturel et sportif.

Jan Pultijn

Il est entré à la gendarmerie en 1978 et termina en 1983 sa formation d'officier. Il était professeur en opérations judiciaires pour la formation de base et pour les cycles de promotion des cadres moyens. Tant à l'école que par la suite sur le terrain, son attention était accordée au bien-être de son personnel. Pour aider le policier de terrain dans la prise de décision, il rédigea un guide d'intervention. Nommé commissaire divisionnaire en 2001, il a été, après la réforme de la police, co-responsable de la mise en place de la Direction Générale de la Police Administrative au sein de la Police Fédérale, et plus particulièrement

chargé des aspects logistiques et financiers. Il coordonna d'importants achats en tenant surtout compte de la sécurité et de l'importance de l'apport du personnel opérationnel. Il est également membre permanent de la commission uniforme. Depuis 2007 jusqu'à ce jour, il est conseiller « budgétaire-logistique Appui à la politique » auprès du directeur-général de la police administrative. Durant la présidence belge de l'Union Européenne, en 2010, il était responsable de la gestion des coûts pour la police intégrée. Il a écrit un guide pratique pour soutenir ses collègues de la logistique, en matière de marchés publics et fut désigné chef de projet pour une des mesures prises dans le cadre du "débat sur les tâches prioritaires". De 2007 à 2016, il coordonna divers projets européens subventionnés, en rapport avec l'immigration et le contrôle des frontières, et rédigea également un manuel à destination des chefs de projet. Actuellement, il est chargé temporairement de la coordination du déploiement budgétaire et logistique d'une nouvelle Direction de Sécurité de 1600 hommes.

Paul Spaens

Commissaire de Police, est marié et père de trois enfants. Après ses études universitaires et son service militaire (Officier de Réserve Police Militaire), il a travaillé pour la Régie de la Téléphonie et de la Télégraphie, mais aussi dans l'enseignement secondaire. Entre 1987 et 1997, il est passé par tous les postes de la Police locale de Sint-Niklaas. Entre 1997 et 2003, il faisait partie des chefs de corps. Paul Spaens est, depuis le 1 octobre 2003, au secrétariat de la Commission Permanente de la Police Locale. Il est conseiller en politique et s'occupe, entre autres, de la police administrative, l'aide aux victimes, de la jeunesse et des affaires familiales, des formations, de l'intégrité et de la déontologie ainsi que des droits humains. Il s'intéresse particulièrement à l'importance de la dignité humaine, au leadership axé sur les valeurs, la culture organisationnelle et la communication.

CPAS

Guy Crijns

(1954) est secrétaire national à la CSC- services publics pour le secteur des pouvoirs locaux francophones et germanophones et des soins de santé. Natif des Ardennes, il a commencé en 1978 une carrière d'infirmier dans un service de soins intensifs puis d'urgence à l'hôpital de Bastogne. Après une formation de cadre, et une expérience en maison de repos, il devient en 1993, permanent syndical comme secrétaire régional en provinces de Luxembourg. Il rejoint aussitôt l'équipe qui va négocier la Révision générale des barèmes pour les CPAS. Fait historique amusant, un des principaux négociateurs du Ministre wallon fut Jean-Marie Berger auquel il succède comme Doyen d'honneur. Depuis lors, il n'a eu cesse de mettre en valeur cette fonction publique et son dialogue social en participant notamment, outre les comités de négociations du Comité C tant fédéral que régional, à la commission intégration sociale et santé du Conseil économique et social wallon, au fonds maribel social public pour la création d'emplois, au service social collectif et au comité des pensions APL, ainsi qu'au Conseil régional de la formation pour le personnel des pouvoirs locaux. Depuis une vingtaine d'années, il participe également sur le plan européen aux comités des services de santé et des services sociaux de la fédération syndicale européenne des services publics, ainsi qu'au comité de dialogue social européen pour les hôpitaux. Il a publié aux éditions Wolters Kluwer un vademecum des dispositions wallonnes pour la gestion du personnel des secteurs dont il a la charge.

Leurs prédécesseurs accèdent, pour la plupart, à l'éméritat.

Les Doyens d'honneur du Travail émérites, promus en 2017

Commerce automobile, Garages, Carrosserie, Pièces automobiles, Matériel agricole et horticole et de génie civil & Cycles, Cyclomoteurs, Motocyclettes

- Eddy Lanhove
- Guy Vanderveken

Construction

- Marcel Aelbrecht
- Gerardo Apruzzese
- Michel Buvé
- Raymond Clement
- Philippe Darras
- Silveer De Dobbelaere
- Etienne De Kempeneer
- Jean-Pierre Demuynck
- Jozef Goossens
- Paul Kumpen
- Patrick Martens
- Marc Olivier
- André Pelegrin
- Gilbert Pierrard
- Angel Sanchez Mouton
- Marcel Schenk
- Luc Smet
- Leon Stroeykens
- Bernard Tayzen
- Filip Verkest
- Gerrit Wuestenberg

Services de Police et de sécurité civile

- Jan Adam
- Patrick Vande Cavey
- Dirk Van Nuffel
- Guy Verdoodt

CPAS

- Jean-Marie Berger

Qu'est-ce qu'un Doyen d'honneur du Travail émérite ?

Les Doyens d'honneur du Travail sortants, qui ont rempli leur mandat peuvent obtenir de titre de Doyen d'honneur du Travail émérite.

Le Comité organisateur évalue leurs prestations et rend un avis au Commissaire général du Gouvernement.

Les Promoteurs nommés en 2017

Qu'est-ce qu'un Promoteur ?

Toute personne ayant participé à l'organisation de 3 procédures se voit attribuer le titre et l'insigne d'honneur d'or, éventuellement accompagné d'un label sectoriel.

Commerce automobile, Garages, Carrosserie, Pièces automobiles, Matériel agricole et horticole et de génie civil & Cycles, Cyclomoteurs, Motocyclettes

- Daniel Labours, Traxio

Daniel Labours

Construction

- Pierre Cuppens, CSC
- Robert Hermans, Confédération Construction Peintres Belges (absent à la cérémonie)
- Bert Otté, ACV
- Leon Vancauwenberghe, Bouwunie

Leon Vancauwenberghe

Pierre Cuppens

Bert Otté

Dirk Van Nuffel

Services de Police et de sécurité civile

- Dirk Van Nuffel, Police locale

CPAS

- Lea Vanschoenwinkel, ACV Openbare Diensten

Lea Vanschoenwinkel

Des cérémonies de remise d'insignes solennelles et festives

Chaque secteur participe, de manière active à travers son Comité Organisateur, à l'élaboration d'une cérémonie unique et propre au secteur, en adéquation avec les valeurs véhiculées au sein de celui-ci. Il s'agit de la vitrine et de l'aboutissement de l'ensemble de la procédure sectorielle.

Les cérémonies de 2017

Commerce automobile, Garages, Carrosserie, Pièces automobiles, Matériel agricole et horticole et de génie civil & Cycles, Cyclomoteurs, Motocyclettes

« Cette cérémonie s'inscrit parfaitement dans cet objectif (de promotion, ndlr) et constitue une occasion parfaite de récompenser la qualité de votre travail, quel que soit votre âge »

Bellot François,
Ministre de la Mobilité

Le 24 septembre 2017 a eu lieu la cérémonie de remise des insignes des secteurs Commerce automobile, Garages, Carrosserie, Pièces automobiles, Matériel agricole et horticole et de génie civil & Cycles, Cyclomoteurs, Motocyclettes à l'Autoworld, à Bruxelles. Un lieu idéal pour mettre les promus de ces secteurs en lumière.

La présentatrice, Madame Dominique Crepin, coordinatrice Marketing Communication pour Educam, mis tout en œuvre pour que tout se passe bien, sous l'œil vigilant de l'invité d'honneur, le Ministre de la Mobilité, Monsieur François Bellot.

Une petite centaine de Lauréats se sont déplacés pour recevoir leur insigne. Plusieurs Lauréats ont expliqué leur rôle au sein du secteur.

L'ambiance musicale de Dyna a été très appréciée de tous les invités.

La cérémonie fut clôturée par un discours de Monsieur Freddy Van Hoe, Président honoraire de Federauto, devenu Traxio, et également Président du Comité Organisateur.

Construction

« Je fais ce métier parce que j'avais envie de le découvrir et de faire des choses que personne n'avait essayé »

Brandon Cornélis,
Lauréat du Travail, insigne de bronze

Le Dimanche 19 novembre dernier, il y avait foule au théâtre Saint Michel à Bruxelles. C'est dans ce charmant théâtre que le secteur de la construction faisait la fête aux 328 promus au titre de Lauréat ou Doyen d'honneur et Doyen d'honneur émérite du Travail.

C'est un Président heureux qui a ouvert cette cérémonie en présence du Vice-Premier Ministre Kris Peeters. Dans son introduction, il a félicité Madame Colette Golinvaux, qui présidait le Comité organisateur, et ses partenaires du secteur. Conformément aux nouveaux critères, ils ont introduit une nouvelle procédure avec 3 labels, à savoir : 'Professionnel', 'Spécialiste' et 'Expert'.

Huit Lauréats ont témoigné de leur passion pour leur travail dans le secteur de la construction. Ils l'ont fait, non sans fierté, profitant de l'instant pour montrer leur attachement à leur profession.

Colette Golinvaux

Madame Golinvaux, première femme nommée Doyen d'honneur du Travail dans la construction, a rejoint, avec 20 autres personnalités du secteur, la communauté du Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail. Dans son intervention, elle a rappelé la valeur sociale et économique de la construction qui continue de croître. Aujourd'hui, pas moins de 105.000 petites, moyennes et grandes entreprises de construction sont actives. Elles emploient plus de 275.000 salariés et indépendants, soit 7,1% du marché de travail.

Mais l'histoire du secteur ne se raconte pas qu'en chiffres a-t-elle dit. Les entreprises de construction évoluent à une rapidité sans précédent. Elles appliquent constamment de nouvelles techniques, axées sur la durabilité, qualité, rapidité et, bien sûr, sécurité accrue. La construction se numérise aussi à un rythme incroyable. Un emploi dans la construction, ce ne sont pas que des muscles. Précision, dévouement et talent en font partie intégrante. C'est dire s'il est bien question d'artisanat, au sens le plus noble du terme a-t-elle encore ajouté.

C'est le Vice-Premier Ministre, Kris Peeters, qui a clôturé la matinée. Il a livré un message positif sur l'adoption, par le Conseil européen, d'une position concernant la révision de la directive sur le détachement des travailleurs le 23 octobre dernier. Cette décision, attendue par le secteur, ouvre désormais la porte à la phase de trilogue entre le Parlement, le Conseil et la Commission.

Services de Police et de sécurité civile

« Aujourd'hui, plus qu'hier, les gens ont un besoin de valeurs et de repères. Et vous êtes désormais ces repères. Vous êtes ceux qui respectent ces valeurs, Vous constituez dorénavant un exemple pour vos collègues et vous ne devez pas faillir à votre mission. »

Verdoodt Guy,
Président du Comité Organisateur

Guy Verdoodt

On se souviendra du dimanche 12 décembre 2017, une vraie journée d'hiver, comme le jour où de nombreuses personnes méritantes du secteur des Services de Police et de Sécurité Civile ont été honorées. Malgré les mauvaises conditions climatiques, 269 d'entre elles étaient présentes pour recevoir leur insigne d'honneur dans l'Auditorium 'La Fontaine' de l'ULB à Ixelles. Etant donné que certaines personnes n'avaient pas pu se libérer, le pourcentage de présence s'élevait à 63,4%.

Peter De Waele et Olivier Quisquater

Cette fois-ci, 2 maîtres de cérémonie ont animé la cérémonie. Monsieur O. Quisquater, Commissaire à la police fédérale de la route, connu auprès du grand public grâce aux émissions 'Contact', et Peter De Waele, porte-parole de la police fédérale, tous les deux rompus à cet exercice.

Les beaux témoignages parfois surprenants et impressionnants des lauréats ont montré qu'il n'est pas toujours évident d'exercer ces fonctions en ces temps agités. Leur dévouement et leur détermination sont sans aucun doute les qualités principales motivant leur insigne d'honneur. Le témoignage sans doute le plus marqué fut celui d'une policière affectée à l'aéroport de Zaventem qui aide encore toujours des victimes des attentats du 22 mars 2016.

Les nouveaux Doyens d'honneur, Michel De Mulder, Jan Pultijn et Paul Spaens, ont été sélectionnés pour prendre le relais de Jan Adam, Patrick Vande Cavey, Dirk Van Nuffel et Guy Verdoodt, qui ont exercé leur mandat avec brio et accèdent à l'Eméritat. Monsieur Guy Verdoodt, Président du Comité Organisateur, a félicité une fois de plus toutes ces personnes qui ont obtenu cette distinction honorifique, soulignant leur amour du métier et leur dynamisme permanent.

Le financement des insignes

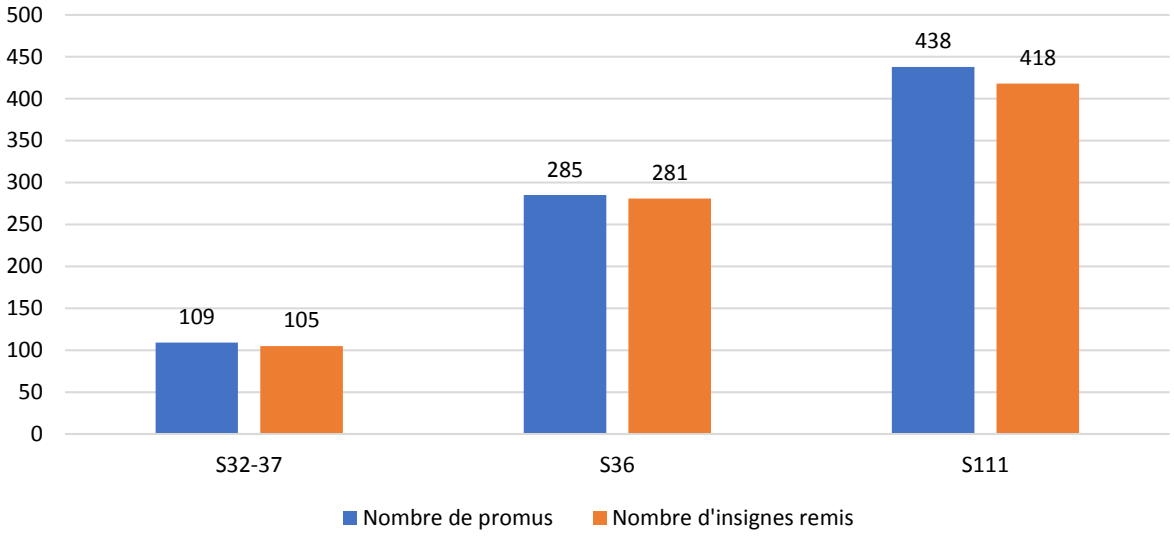

Seuls les insignes pour lesquelles une participation financière a été versée sont remis. Cette participation couvre une partie des frais inhérents à l'organisation de la cérémonie.

Les insignes du secteur ***Commerce automobile, Garages, Carrosserie, Pièces automobiles, Matériel agricole et horticole et de génie civil & Cycles, Cyclomoteurs, Motocyclettes*** ont été financés, en priorité, par les employeurs des Lauréats, ou à défaut par les Lauréats eux-mêmes. 96% Des insignes ont été payés et donc remis.

Les insignes du secteur ***Construction*** ont été financés, en priorité, par les employeurs des Lauréats, ou à défaut par les Lauréats eux-mêmes. Une branche de la Confédération Construction a choisi d'offrir l'insignes aux Lauréats qui sont membre de cette branche. Il s'agit de la Confédération Construction – Finitions. 99% des insignes ont été payés et donc remis.

Les insignes du secteur ***Services de Police et de sécurité civile*** ont été financés, par les lauréats pour la Police Fédérale, par les zones pour les membres de la Police Locale et de la protection civile. Certaines zones ayant refusé de financer les insignes, les demandes ont été envoyées aux Lauréats. 95% des insignes ont été payés et donc remis.

Le taux de participation aux cérémonies

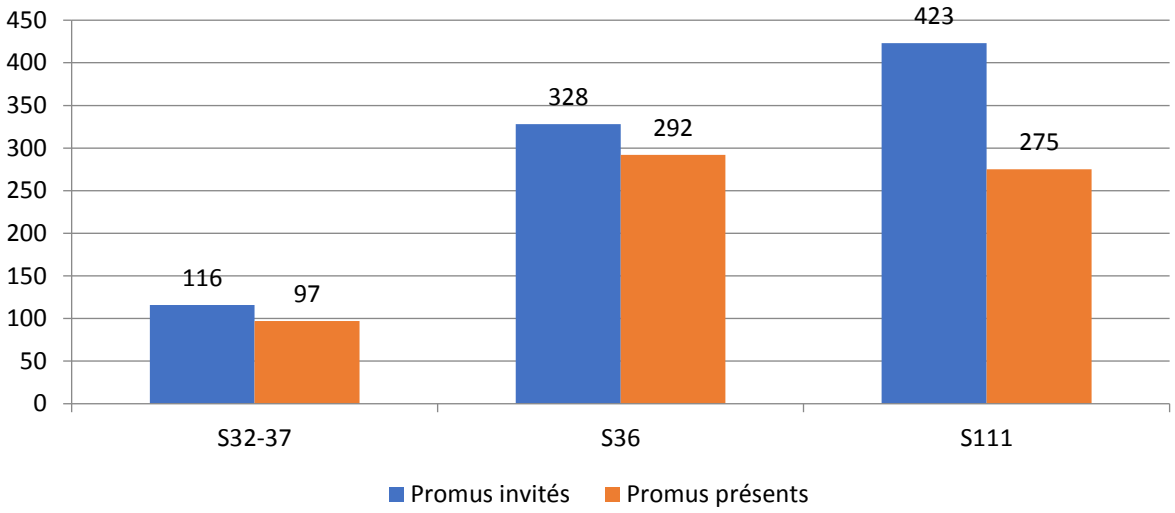

Le taux moyen de participation aux cérémonies est de 77%. Cette moyenne est fort impactée par le faible taux de présence des Lauréats du secteur ***Services de Police et de sécurité civile***. Les fortes chutes de neige prévues le weekend du 10 décembre (date de la cérémonie de ce secteur) ont malheureusement refroidi plus d'un Lauréat. À cela, nous pouvons ajouter que, contrairement aux autres, dans ce secteur, il n'y a pas de jour de congé le weekend.

Pour le secteur ***Commerce automobile, Garages, Carrosserie, Pièces automobiles, Matériel agricole et horticole et de génie civil & Cycles, Cyclomoteurs, Motocyclettes,*** le taux de présence est de 84%.

Pour le secteur ***Construction***, le taux de présence est de 89%.

Les brevets, étape finale au niveau local

La remise des Brevets à Melle

Les brevets des secteurs dont l'Arrêté Royal a été signé en 2017 ont été envoyé le 30 mars 2018 aux administrations communales.

Les secteurs concernés sont le secteur ***Commerce automobile, Garages, Carrosserie, Pièces automobiles, Matériel agricole et horticole et de génie civil & Cycles, Cyclomoteurs, Motocyclettes, Construction, Services de Police et de sécurité civile et CPAS***

Ce sont 1037 brevets qui ont été ou vont être remis par les Bourgmestres et Echevins des communes où sont domiciliés les promus. Cela concerne 365 communes (sur les 589 que compte la Belgique), 212 en Flandre, 15 à Bruxelles et 138 en Wallonie.

Annexes

Liste des membres du Conseil d'administration

Publiée au Moniteur Belge en date du 15 février 2016.

Philippe Pirson, Président du Conseil d'administration et du Comité de direction

Vice-Présidents du Conseil d'administration

- **Marc Leemans**, Président CSC,
- **Rudy De Leeuw**, Président FGTB,
- **Mario Coppens**, Président CGSLB

Administrateurs, membres du Comité de direction

- **Paul Clerinx** FEB, **Marcel Savoye** CSC, **Daniel Van Daele** FGTB, **Olivier Valentin** CGSLB, Vice-Présidents du Comité de direction
- **Nicole Dery**, Administratrice générale
- **Willy Imbrechts**, Commissaire général du Gouvernement
- **Sophie du Bled**, Commissaire général adjointe du Gouvernement

Administrateurs,

- **Robert Tollet**, Président du Conseil Central de l'Economie
- **Pol Windey**, Président du Conseil National du Travail
- **Arnaud Deplae**, Président du Conseil Supérieur des Indépendants et des PME, représenté par Madame Sabrina Leclerc.
- **John Stoop**, Président de la Fédération des Chambres de Commerce belges
- **Hervé Hasquin**, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique
- **Freddy Dumortier**, Secrétaire perpétuel de la « Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Schone Kunsten »
- **Philippe Pirson,** Président du Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail.

Synthèse des groupes de travail des Jeunes Lauréats du Travail

Pourquoi avoir participé à la sélection ? Pourquoi se rendre disponible pour préparer l'événement « Place des Jeunes » ?

- Partager sa fierté de son travail, de son parcours.
- Montrer aux autres qu'un job peut être plus qu'un travail.
- Montrer que l'on peut apprendre dans la confrontation et le partage avec les autres.
- Pour s'ouvrir l'horizon au contact d'autres venant de secteurs différents.
- Pour avoir l'occasion de donner une image positive de sa fonction et de son secteur.
- Pour défendre et valoriser les métiers techniques.
- Comprendre comment encourager/motiver les jeunes collègues.
- Par cohérence à l'égard d'un engagement, une volonté quotidienne à changer les choses.
- C'est rassurant de voir d'autres qui partagent la même vision, les mêmes objectifs.

Regard sur l'enseignement et la formation.

- Regrets : pas assez de langues en formation initiale, les formations techniques (ingénieur) ne permettent pas d'acquérir des compétences dans la gestion des ressources humaines qui doit s'apprendre sur le terrain.
- Regard positif : les études d'ingénieurs sont excellentes en Belgique comparées aux pays voisins.
- L'enseignement pourrait recourir tout au long du parcours à de nouveaux outils qui permettent de mieux tester ce qui intéresse les jeunes et ce qui pourrait les attirer.
- L'enseignement est une base mais l'on continue à apprendre en travaillant, en s'ouvrant aux autres.
- Pour évoluer dans sa vie professionnelle, il faut être dans un processus d'apprentissage continu en suivant des cours mais aussi dans le partage avec les autres, qu'ils soient plus anciens ou plus jeunes (stagiaires) « quand on apprend à quelqu'un, on apprend également ».
- Le regard sur les différents types d'enseignement doit changer. La formation professionnelle est une voie qui peut déboucher sur une passion et un bel avenir professionnel. Organiser des visites d'entreprises, pouvoir témoigner de sa passion peut faire naitre de l'intérêt.

Comment trouver sa voie ?

- Changer d'orientation, arrêter des études peut ne pas être ressenti comme un échec mais comme une page que l'on tourne pour en écrire une autre.
- L'enseignement peut aider à découvrir une passion si elle permet d'explorer des choses concrètes en lien avec les besoins des entreprises.
- Il faut être curieux, chercher les opportunités. Oser relever les défis.
- Des rencontres, des personnes inspirantes, des expériences permettent de développer des passions (mentor)
- Avoir le sentiment de construire quelque chose tant sur le plan professionnel que personnel.

La passion un moteur – le moteur de la passion est …

- La passion peut se trouver en soi, on veut changer, apporter quelque chose au monde.
- La passion permet d'affronter les difficultés
- La passion est ce qui compte pour une personne et qu'on ne peut nous enlever
- Sans passion on serait tous des robots.
- Une passion peut naître d'une volonté de surmonter des expériences négatives (acte de résilience)
- Le partage avec autrui peut être source d'inspiration pour la passion
- La passion permet de construire, construire nourrit la passion.
- Avoir un parcours difficile n'est pas en opposition avec la passion.

Quel regard sur les initiatives prises par les entreprises et les secteurs pour motiver les jeunes ?

- Ouvrir des portes est toujours intéressant.
- Il ne faut pas avoir peur d'essayer quelque chose même si on constate que ce n'est pas sa voie.
- Une entreprise peut aussi attirer des jeunes par les valeurs qu'elle porte non seulement dans l'entreprise mais également dans son rapport au monde. La cohérence de l'entreprise peut être un atout.

- Disposer de postes de travail n'est pas suffisant, il faut stimuler l'intérêt des jeunes, faire naître des passions.

Valeurs - Engagement

- Apporter quelque chose au monde (développement durable).
- Chercher le positif, se nourrir du positif.
- Réagir au négatif de manière constructive.
- Relever les défis.
- Être content d'aller au travail et être content de rentrer chez soi (avoir un équilibre professionnel et personnel).
- Ensemble on est plus fort.
- Être un exemple pour les jeunes.
- La richesse est dans les autres.
- Voir croitre les personnes et le groupe donne une grande satisfaction.
- Recevoir la confiance de la direction.
- Partager ce qu'on vit au quotidien avec ceux qui sont dans le même secteur permet de faire émerger des problématiques et de les affronter ensemble.
- L'esprit d'équipe est important surtout dans les petites structures.
- Le bien-être personnel est important pour l'équilibre.
- Les valeurs les plus importantes sont les valeurs humaines (honnêteté, respect, confiance,…).

Faire vivre les valeurs dans le monde du travail

- Les valeurs ne sont de moins en moins un concept marketing.
- Adhérer personnellement à la charte claire d'entreprise/institution.
- On ne peut pas travailler dans une structure qui a des valeurs que l'on ne partage pas.
- Il faut pouvoir discuter des valeurs et les faire évoluer.
- Il faut pouvoir s'interroger sur ses valeurs, être autocritique.
- Il faut faire régulièrement le point sur la cohérence avec les valeurs.
- Le leadership doit vivre et faire vivre les valeurs de l'institutions pour qu'elles soient respectées par tous.
- La cohérence à l'égard des valeurs est importante pour la pérennité de l'entreprise.
- Il faut pouvoir exprimer l'incohérence du leadership par rapport aux valeurs.
- Il faut se sentir responsable et prendre ses responsabilités.

Comment lever les obstacles ?

- Il faut recevoir suffisamment tôt et ou au bon moment le soutien nécessaire.
- Il faut trouver un équilibre entre la vie familiale et professionnelle.
- Voir les obstacles ou les problèmes comme un challenge et y trouver du plaisir
- Accroitre les opportunités pour découvrir sa passion.
- Il faut rencontrer des personnes qui croient en votre projet
- L'encadrement doit permettre de faire émerger les atouts de chacun (avant et pendant l'emploi).
- Aller au-delà de ce qui est apparent et des préjugés (diplôme, formation, origine, culture…).
- S'ouvrir aux autres et au monde
- Convaincre les « anciens » que les jeunes ne sont pas une menace.
- Il faut donner plus de chances à ceux qui ne réussissent pas d'emblée.
- Miser davantage sur les compétences.
- Avoir le plus possible d'occasion de vivre des situations d'apprentissage professionnel (stage, volontariat, groupes de jeunes…).